



ATELIERS D'ART
DE FRANCE

FONDATION

PRIX LA PENSÉE

DOSSIER DE CANDIDATURE

LA FONDATION ATELIERS D'ART DE FRANCE, SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DU PATRIMOINE, ORGANISE UN PRIX INTITULÉ « LA PENSÉE » QUI ENTEND DISTINGUER ET DIFFUSER UN TRAVAIL DE RÉFLEXION SUR LES MÉTIERS D'ART.

Ce Prix est ouvert à une personne physique, et/ou à un duo de personnes physiques, et/ou à un groupement de personnes doté de la personnalité morale, résidant en France qui, par son regard, sa pensée ou ses écrits, participe au rayonnement, à la valorisation ou à l'histoire des métiers d'art.

Le candidat, qu'il soit une personne physique ou morale, n'est pas tenu d'appartenir au monde des métiers d'art pour autant que son projet les serve. Dans tous les cas, il devra proposer un contenu inédit destiné à être diffusé et dont il est l'auteur.

Les domaines abordés peuvent être les sciences sociales, la philosophie, l'image, la poésie, la critique, les techniques et pratiques des métiers d'art... et prendre la forme d'un essai, d'une thèse, d'un reportage, d'une fiction, d'une biographie, d'une monographie, d'un recueil de photographies, d'un recueil de dessins, d'une autobiographie ...

Sont exclus les catalogues d'expositions, les traductions et les rééditions.

Aucune condition n'a été fixée quant au degré d'avancement du projet au moment du dépôt des candidatures. Cependant le contenu proposé doit être suffisamment avancé et explicite pour permettre au Comité de sélection de la Fondation de percevoir sa forme finale et d'évaluer sa pertinence. Il peut s'agir d'un projet en cours de rédaction, ou déjà écrit et/ou doté d'une maquette.

Le projet sera jugé sur la qualité du dossier, le caractère novateur du contenu, la contribution du projet de livre à la connaissance des métiers d'art et à leur diffusion.

LES CANDIDATS SONT INVITÉS À PRENDRE CONNAISSANCE DU RÈGLEMENT DU PRIX AVANT DE REMPLIR CE DOSSIER.

Comment avez-vous connu la Fondation Ateliers d'Art de France ?

- Par le site Internet d'Ateliers d'Art de France
 - Par le site de la Fondation Ateliers d'Art de France
 - Par les réseaux sociaux
 - Par un autre site Internet, merci de préciser :
 - Par un réseau professionnel / une association d'anciens
- Autre, merci de préciser :

IDENTIFICATION

Mode de candidature :

- Individuel
- Groupement de 2 personnes physiques*
- Entreprise
- Association
- Autre groupement doté de la personnalité morale

*Lorsque le Candidat est un groupement de 2 personnes physiques collaborant à une œuvre commune, elles devront désigner une des deux personnes physiques chargée de représenter le Duo dans tous les actes à l'encontre de la Fondation et des tiers. (Cf. art.2 et art 6 du règlement)

Contact :

Nom et prénom du candidat ou de son représentant légal :

.....

Adresse :

.....

Téléphone :

.....

Adresse e-mail :

.....

(Un accusé de réception de votre candidature vous sera envoyé à cette adresse e-mail.)

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Un curriculum vitae (pour les individuels ou les duos)
- Un historique de la structure (pour les groupements)
- Une revue de presse ET/OU une plaquette présentant votre activité (10 pages A4 maximum)
- L'intégralité du contenu de votre projet

Les dossiers de candidature ne comportant pas la totalité de ces pièces ne seront pas pris en considération.

- Le cas échéant, descriptif de travaux déjà édités



LE PROJET

Merci d'indiquer le(s) métier(s) d'art abordé(s) dans votre projet :

.....

Résumez en quelques lignes le contenu à éditer (vous pouvez ajouter un feuillet si nécessaire) :

DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Je soussigné(e).....

- certifie exacts tous les éléments figurant dans ce dossier de candidature
- certifie sur l'honneur être l'auteur du contenu proposé
- certifie sur l'honneur que le contenu proposé n'a jamais été édité
- déclare avoir pris connaissance du règlement du Prix et m'y conformer.

Date

Signature (faire précéder de la mention « lu et approuvé »)

Merci de retourner ce dossier complété, daté et signé, avec l'ensemble des pièces demandées à :

fondation@ateliersdart.com

La date limite de réception des dossiers de candidature est le 4 novembre 2019 minuit.

Les dossiers incomplets, non signés ou reçus hors délai ne seront pas retenus.